



*L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy, le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue d'utilité publique par le décret impérial du 21 juin 1864.*

*L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.*

Mémoires  
de  
L'ACADÉMIE de STANISLAS

Année 2020/2021

8<sup>ème</sup> Série Tome XXXV



Siège de l'Académie  
43, rue Stanislas - Nancy

Nancy : Imprimerie municipale, 2022



**Année 2020 - 2021**



**Composition du bureau**

Madame Francine ROZE, *Présidente*

Monsieur Denis GRANDJEAN, *Vice-Président*

Monsieur Jean-Claude BONNEFONT, *Secrétaire perpétuel*

Monsieur Philippe BERTAUD, *Questeur*

Monsieur Yves GRY, *Secrétaire annuel*

Monsieur Guy VAUCEL, *Bibliothécaire-archiviste*